

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 63 (1934)
Heft: 15

Rubrik: Pro Juventute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1 an peut s'écrire 12 mois ou 360 jours. Exemple N° 1 p. 66.

Intérêt donné = 1049,1 fr. — 1040 fr. = 9,1 fr.

Intérêt annuel = 3,5 fr. $\times$ 10,4 = 36,4 fr.

Temps = 1 an ($9,1 : 36,4$) = $\frac{91}{364}$ d'année ou $\frac{1}{4}$ d'année ou 3 mois.

Par analogie, on obtient les règles suivantes pour l'escompte

1. Escompte annuel = taux $\times$ centaines de la somme non escomptée ou de la valeur nominale.
2. Taux = escompte annuel : centaines de la somme non escomptée ou de la valeur nominale.
3. Valeur nominale ou somme non escomptée = 100 fr. (escompte annuel : taux).
4. Temps = 1 an (escompte connu : escompte annuel).

Ces règles, trouvées facilement par les élèves, ont l'avantage de conduire rapidement au but et d'attirer immédiatement leur attention sur les particularités que présentent certains problèmes. Cette méthode exclut les formules et même la lettre x qui fait dire tant de bêtises aux étourdis.

Avec quelques particularités de raisonnement, elle peut toujours servir pour effectuer une solution orale.

Ce procédé me donne pleine satisfaction et je n'hésite pas à le recommander aux collègues qui chercheraient une voie courte et pratique pour atteindre le but.

ED. MONNARD.

Communications du Dépôt Central du Matériel scolaire, section A.

1. Les six mille premiers exemplaires du livre de lecture du cours supérieur ont été demandés si rapidement que toutes les demandes n'ont pu être satisfaites de suite. Le septième mille est maintenant à la reliure.

Que les membres du Corps enseignant qui ont dû attendre veuillent bien excuser ce retard indépendant de notre volonté !

2. Les brochures d'histoire pour cours complémentaires « Le XIX^{me} siècle », par M. Gaston Castella, sont en vente au prix de 25 cent. l'ex.

3. Par suite de retard imprévu dans la confection des clichés, le manuel de culture nationale (Histoire, géographie et instruction civique) cours supérieur, ne sortira qu'au 15 décembre 1934.

4. Le Dépôt fera confectionner encore quelques boîtes de modèles de dessin pour les cours complémentaires. Les maîtres qui en désireraient sont priés de nous le faire savoir jusqu'au 10 décembre.

5. Les nouvelles enveloppes officielles, grand format, avec adresses imprimées, sont en vente au prix de 4 cent. la pièce. Le petit format est supprimé.

IS. VERDON, GÉRANT.

PRO JUVENTUTE

Le Conseil de la fondation Pro Juventute a tenu sa séance d'automne à Zurich, sous la présidence de M. Häberlin, ancien conseiller fédéral. Il a pris connaissance avec grand plaisir de la décision prise par plusieurs cantons de confier aux organes locaux de Pro Juventute la répartition des secours fédéraux aux veuves et aux orphelins. Il a également pris note avec satisfaction des efforts entrepris pour lutter contre l'exploitation de la charité privée, qui ont conduit la Société suisse d'Utilité publique à créer un office central spécial. Grâce au concours très efficace d'autres institutions, les envois en séjour de vacances d'enfants suisses de l'étranger ont été

sensiblement plus nombreux. Ce même concours permettra, l'année prochaine, de poursuivre cette œuvre avec plus d'ampleur encore et de constituer des groupes de touristes parmi les jeunes Suisses habitant hors du pays. Le Conseil a donné son approbation à l'Œuvre des lectures pour la Jeunesse comme moyen de répandre des ouvrages bon marché de saine littérature. Les membres du Conseil se sont déclarés entièrement satisfaits des timbres et cartes qui seront mis en vente en décembre.

Pour 1934. — Le produit de la vente sera affecté à l'aide en faveur de la mère, du nourrisson et de la petite enfance, conformément au programme annuel fixé par le conseil de la fondation. Dans les contrées du pays les plus durement éprouvées par le chômage, l'aide de la fondation pourra s'étendre également aux enfants de chômeurs de tous âges et aux jeunes gens sans travail.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Voici une modeste publication à recommander à qui désire étudier aussi utilement qu'agréablement les langues allemande ou française. — L'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse), enverra volontiers un numéro spécimen gratis sur demande.

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse¹, 25^{me} année, 1934. — L'édition de 1934 se présente sous la forme d'un volume de 288 pages dont la première partie, selon l'habitude, est consacrée à des travaux pédagogiques, philosophiques, ou sociologiques, de portée générale. Citons en particulier :

Tendances contemporaines et résonances éducatives par M. J. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Comment combattre le mensonge à l'école ? par M. H. Jeanrenaud, maître aux Ecoles normales de Lausanne.

Le service d'observation médico-pédagogique de Genève, par M. Ed. Laravoire, directeur d'écoles à Genève.

Le travail manuel à l'école, l'enseignement du dessin, et les *Musées scolaires suisses* donnent lieu à trois études d'un intérêt tout spécial à cause de leur actualité.

Les *Chroniques de la Suisse romande* et d'outre-Sarine qui constituent la seconde partie de l'ouvrage donnent d'abondants détails sur les événements scolaires de l'année écoulée : actes législatifs, congrès, jubilé, nécrologies, statistiques, initiatives nouvelles, etc...

La troisième partie de l'Annuaire présente l'indication des lois, arrêtés, règlements, programmes scolaires, etc... entrés en vigueur en Suisse romande au cours de ces deux dernières années.

Enfin, dans la quatrième et dernière partie de l'ouvrage, M. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale de Lausanne, analyse quelques ouvrages pédagogiques parus récemment.

L'édition de 1934 est donc comme celles qui l'ont précédée depuis 1910 un guide solidement documenté pour les éducateurs et pour toutes les personnes qu'intéresse le progrès de nos institutions scolaires.

¹ L. Jaccard : *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*. 1 vol. in-8 broché, 5 fr. — Librairie Payot.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg, jeudi 6 décembre, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A Estavayer, jeudi 13 décembre, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.

A Romont, jeudi 29 novembre, à 2 h., dans la salle de l'Ecole secondaire des jeunes filles : Conférence pédagogique de M. l'abbé Dr Dévaud, destinée aux institutrices de Romont, Siviriez, Rue.

Jeudi 6 décembre, à 2 h., dans le même local : Conférence pédagogique de M. l'abbé Dr Dévaud, destinée aux institutrices de Vuisternens, Orsonnens, Villaz-St-Pierre.